

M. Low:

D. Je pense être correct en disant que les prix de construction sont aujourd'hui plus élevés qu'ils ne l'ont jamais été, et ceci posé, y a-t-il quelque possibilité que les prix de construction en Italie puissent baisser dans un nombre raisonnable d'années, et avez-vous tenu compte de cela?—R. Nous en avons tenu compte, mais nous ne voyons aucune perspective de baisse de ces prix.

M. COLDWELL: Est-ce un fait que le niveau de vie en Italie tend à hausser et que par conséquent le prix de la main-d'œuvre s'accroît en mesure?

Le PRÉSIDENT: Telle est la tendance.

M. CÔTÉ: Je ne pense pas qu'il y ait jusqu'à présent aucune preuve de prodigalité de la part du ministère des Affaires extérieures au sujet de l'établissement de nos missions dans ces pays divers, si nous tenons compte de deux facteurs, le premier étant que les missions établies il y a des années ne peuvent se comparer à celles que nous établissons maintenant, et la situation que le Canada occupait il y a des années en rapport avec celle que nous occupons aujourd'hui. Nous sommes le troisième pays exportateur du monde, alors qu'autrefois nous étions bien en arrière, et les bâtiments que nous avons achetés il y a des années n'ont certainement pas moins coûté que de nos jours. Eu égard à notre position dans le monde, je pense que nous ne pouvons que travailler à établir des locaux convenables pour nos missions. Ils coûteront davantage, à n'en pas douter, mais d'un autre côté, nous devons regarder les choses en face, et fournir des locaux à nos missions dans diverses parties du monde, et quoique nous désirions éviter les folles dépenses, nous devons faire face à la situation du pays où la mission doit être établie. Je ne pense pas que nous puissions comparer un établissement en Italie par exemple avec un autre aux Pays-Bas, et nous ne pouvons comparer l'Italie à Washington ou à la Grande-Bretagne ou à la France. C'est une question qui est déplacée—si je puis employer ce terme—d'un pays à un autre, et c'est une question entre le Canada et le pays où notre mission doit être établie. Maintenant, en Italie, dans ce secteur particulier de Rome, cela peut paraître très coûteux, et en France aussi ce sera coûteux, et, si je ne me trompe, nous allons agrandir notre local de Washington, et cela aussi sera coûteux. Ce n'est pas seulement, comme je l'ai dit auparavant, une question de revenus pour le Canada, c'est aussi une question que nous devons traiter à la lumière des relations que nous avons avec les différents pays où nos missions doivent être établies, et je ne vois pas comment nous pouvons l'éviter. Je ne suis ni homme d'affaires ni homme de loi, mais je pense que cette distinction doit être présente à l'esprit quand nous débattons cette question.

M. GRAYDON: Monsieur Macdonnell, je pense que c'est en effet ce que les membres ont présent à l'esprit, et peut-être à tort, mais je crois que c'est une base raisonnable pour interroger le ministère. Ces fonds gelés constituent une aubaine et je suis tout à fait sûr, monsieur Macdonnell, que s'ils devaient entraîner une augmentation d'impôts pour le peuple canadien, vous n'avanceriez pas les chiffres présents au sujet de cette ambassade. Nous ferions bien de faire face à ce qui, franchement, est au fond de la plupart des chiffres. C'est une aubaine en ce sens que nous ne pouvons les utiliser que dans un ou deux cas, et ce dont je suis préoccupé c'est que nous investissons une trop grande partie de l'aubaine dans une seule place. Cela est un des problèmes. Je pense que vous trouverez, malgré ce que dit le D^r McCusker, que le ministère, après la discussion d'aujourd'hui, considérera la question, et verra peut-être s'il n'y a pas une meilleure distribution à faire de cet argent, au mieux des intérêts du peuple canadien. Le peuple canadien ne peut espérer plus que cela.

M. McCUSKER: Puis-je, monsieur le président...

Le PRÉSIDENT: Il n'a pas complété sa déclaration.